



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Agir • Mobiliser • Accélérer**

# **Fonds vert : présentation des 10 premiers lauréats du département de la Vienne**

## **Dossier de presse**

**11 mai 2023**

# AVANT-PROPOS

Pour faire face à l'urgence écologique, la France s'est fixée des objectifs environnementaux ambitieux, notamment celui de baisser de 55 % nos émissions de gaz à effet de serre (GES), d'ici 2030, tout en s'adaptant aux conséquences inéluctables du changement climatique.

Pour y parvenir, la planification écologique est une méthode globale, permettant d'agir de façon coordonnée avec l'ensemble des Français, des entreprises et des collectivités locales.

« France Nation verte » c'est la bannière sous laquelle les actions de tous seront incarnées.



Un plan d'actions autour de 6 thématiques (Mieux se déplacer, protéger et valoriser nos écosystèmes, se nourrir, produire, se loger et mieux consommer) déclinées en 22 chantiers d'action

Annoncé le 27 août 2022 par la Première ministre, **le Fonds Vert** est le dispositif de financement des projets de transition écologique portés par les collectivités.



L'ambition : accompagner les collectivités face au changement climatique et accélérer la transition



Doté de 2 Mds € de crédits déconcentrés aux préfets, il s'articule autour de trois axes :

**#1** Renforcer la performance environnementale

**#2** Adapter les territoires au changement climatique

**#3** Améliorer le cadre de vie

Le département de la Vienne dispose d'une **enveloppe de 10,6 M €** sur des mesures directement gérées par la préfecture ou dont l'instruction relève du niveau régional et des opérateurs tels que l'Ademe et les agences de l'eau.

Le 11 mai 2023, Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne, a présenté les **10 premiers lauréats du Fonds vert.**

- #1** La Chapelle-Viviers - Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
- #2** Poitiers - Opération de renaturation du cours d'eau de la Boivre
- #3** Naintré - Rénovation énergétique de l'école Anne Frank (Phase 1)
- #4** Châtelleraut - Requalification thermique du groupe scolaire Léo Lagrange (Phase 1)
- #5** Fleix - Rénovation énergétique de l'école maternelle et du RPI
- #6** Savigné - Réhabilitation de la salle polyvalente multisports
- #7** Champigny-en-Rochereau - Réhabilitation d'un bâtiment public : aménagement d'une nouvelle mairie
- #8** Lencloître - Réhabilitation d'une ancienne école en logements
- #9** Montmorillon - Reconversion du site de la Maison-Dieu
- #10** Genouillé - Agencement d'un espace partagé multi-activités

**10 projets pour 1,9M€ d'investissement**

# FOCUS

L'enveloppe de 10,6 M€ allouée au département de la Vienne est mobilisable au titre de 3 axes :



Axe 1 - renforcer la performance environnementale (6 projets) :

- la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public : 600 000 €
- la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux : 3,2 M€



Axe 2 - adapter les territoires au changement climatique (1 projet) :

- la prévention des inondations et des risques d'incendie de forêt et de végétation : 71 000 €
- la renaturation des villes et des villages : 933 000 €



Axe 3 - améliorer le cadre de vie (3 projets)

- Le recyclage foncier : 3,3 M€
- le développement du covoiturage : 135 000 €

Deux autres enveloppes sont également mobilisables sur toutes les mesures du Fonds vert :

- une enveloppe dédiée à l'appui à l'ingénierie de la transition écologique : 138 000 €
- une enveloppe liée à l'accompagnement de la réforme de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 2,250 M€

## Lauréat n°1 : La Chapelle-Viviers - Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public



Remplacement du système d'éclairage public (lampes à sodium) par des éclairages à LED

#1	Puissance économisée <i>pour les 190 lampadaires rénovés</i>	10 000 W
#2	Coût total des travaux	141 047 €
#3	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État</i>	28 209 €

## Lauréat n°2 : Poitiers - Opération de renaturation du cours d'eau de la Boivre



La renaturation du cours d'eau de la Boivre va permettre d'optimiser la gestion des eaux pluviales, d'augmenter la biodiversité, d'apporter de la fraîcheur, tout en mutualisant les coûts et les impacts



Ce projet s'intègre dans le projet global de renouvellement du quartier de la gare de Poitiers

#1	Coût total des travaux	736 000 €
#2	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État</i>	368 000 €

## Lauréat n°3 : Naintré - Rénovation énergétique de l'école Anne Frank (Phase 1)



Rénovation énergétique globale sur 3 ans de >1000 m<sup>2</sup>

Phase 1 : isolation extérieure des murs de l'aile nord et remplacement des menuiseries extérieures

#1	Gain énergétique <i>par an, soit 49 000 kWh</i>	62%
#2	Émissions de GES évitées	50%
#3	Coût total des travaux <i>de la phase 1</i>	385 495 €
#4	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État pour la phase 1</i>	155 000 €

## Lauréat n°4 : Châtelleraut - Requalification thermique du groupe scolaire Léo Lagrange (Phase 1)



Rénovation énergétique globale de 1582 m<sup>2</sup> (combles, murs, fenêtres, ventilation, etc.)

#1	Gain énergétique <i>par an, soit 143 000 kWh</i>	58%
#2	Émissions de GES évitées	62%
#3	Coût total des travaux <i>de la phase 1</i>	325 507 €
#4	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État pour la phase 1</i>	150 000 €

## Lauréat n°5 : Fleix - Rénovation énergétique de l'école maternelle et du RPI



Rénovation énergétique des 180 m<sup>2</sup> de l'école : remplacement des radiateurs et isolation des pièces

#1	Gain énergétique <i>par an, soit 13 400 kWh</i>	35%
#2	Émissions de GES évitées	62%
#3	Coût total des travaux	64 779 €
#4	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État</i>	41 223 €

## Lauréat n°6 : Savigné - Réhabilitation de la salle polyvalente multisports



Rénovation énergétique globale de 775 m<sup>2</sup> : isolation, changement du système de chauffage, de ventilation, etc.

#1	Émissions de GES évitées	88%
#2	Coût total des travaux	851 163 €
#3	Montant Fonds vert <i>engagés par l'État</i>	125 000 €
	+ DETR	70 000 €
	+ ANS	235 000 €

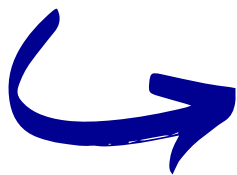
## Lauréat n°7 : Champigny-en-Rochereau - Réhabilitation d'un bâtiment public : aménagement d'une nouvelle mairie



Rénovation énergétique globale de 300 m<sup>2</sup> pour installer la mairie dans une école ancienne : isolation, changement du système de chauffage, de ventilation, de l'éclairage, etc.

#1	Émissions de GES évitées	84%
#2	Coût total des travaux	1 008 700 €
#3	Montant Fonds vert engagés par l'État	150 000 €
	+ DETR	150 000 €

## Lauréat n°8 (Fonds Friche) : Lencloître - Réhabilitation d'une ancienne école en logements

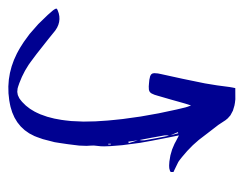


Inoccupée, l'ancienne "école des garçons" pourra accueillir 5 logements, à proximité des commerces et services essentiels

#1	Coût total des travaux	1 164 161 €
#2	Montant Fonds Friche engagés par l'État	400 000 €



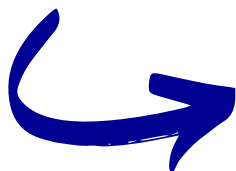
## Lauréat n°9 (Fonds Friche) : Montmorillon - Reconversion du site de la Maison-Dieu



Reconversion d'un ensemble de bâtiments allant du XII au XIXe siècle et inemployés depuis 15 ans (ancien hôpital)

#1	Coût total des travaux <i>de curage</i>	500 000 €
#2	Montant Fonds Friche <i>engagés par l'État</i>	300 000 €

## Lauréat n°10 (Fonds Friche) : Genouillé - Agencement d'un espace partagé multi-activités



Agencement d'un espace partagé multi-activités (commerces et espace convivialité) dans une maison inoccupée en l'état d'abandon manifeste au cœur du bourg

#1	Coût total des travaux	768 900 €
#2	Montant Fonds Friche <i>engagés par l'État</i>	200 000 €



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

**Agir • Mobiliser • Accélérer**

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Mél : [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)